



D.R

Bernard Bolze

France

Pénalisation et incarcération : un système à réévaluer ?

15 avril 2013 | 20h | Théâtre de la Croix-Rousse

L'auteur

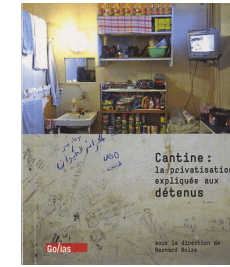
Bernard Bolze a fondé l'Observatoire international des prisons en 1990. La question de l'enfermement traverse tout son parcours de militant. Depuis 2008, il travaille comme contrôleur, désormais à temps partiel, aux côtés de Jean-Marie Delarue, contrôleur général des lieux de privation de liberté. Il est également à l'origine, en septembre dernier, de l'événement «Passages» au sein de la prison Saint-Paul de Lyon, fermée en 2009, pour marquer la requalification des locaux en campus universitaire. Il a dernièrement publié aux éditions Golias *Cantine, la privatisation expliquée aux détenus*.

L'œuvre

Cantine : la privatisation expliquée aux détenus (Golias, 2011) (69 p.)
Le guide du prisonnier, avec Eric Plouvier, Jean-Claude Bouvier et Patrick Marest (Éditions de l'Atelier, 1996) (349 p.)

Zoom

Cantine : la privatisation expliquée aux détenus (Golias, 2011) (69 p.)



Le détenu cantine. La cantine est la somme des biens que le détenu acquiert, des aliments surtout, proposés sur une liste à cocher, apportée dans sa cellule, et qui lui seront fournis en contrepartie du débit de son compte nominatif. Ce compte même qu'il approvisionne par un travail rarement octroyé et chichement payé ou par le mandat que lui envoient ses proches. Ce petit ouvrage raconte la

vie ordinaire de la prison, sa pauvreté et l'ingéniosité mise par des groupements privés pour en tirer encore profit.

L'exploitation qui est faite de la condition de détenu n'est pas nouvelle. Elle appelle une révolution des mentalités. Et s'il est question de violence ici, c'est de la violence faite à l'homme prisonnier par ceux-là même qui l'invitent à s'amender. Ces récits montrent que si le service public n'a pas fait preuve de toutes les vertus, qu'il a souvent failli, une partie de sa mission, celle du service à la personne confiée à des sociétés anonymes et profitables, fait fi des solidarités et des attentions.

Le profit appliqué à la précarité porte les germes de la violence, de l'automutilation, du suicide et demain d'aveugles révoltes, que chacun feindra de ne pas comprendre. Puisse cette réflexion contribuer à faire entrer en prison une économie à visage humain.

Le guide du prisonnier, avec Eric Plouvier, Jean-Claude Bouvier et Patrick Marest (Éditions de l'Atelier, 1996) (349 p.)



Plus de 80 000 personnes passent chaque année par la prison. Pour les détenus, leurs proches et ceux qui les côtoient professionnellement des questions élémentaires se posent alors : Que se passe-t-il lors de l'arrivée en prison ? Peut-on changer de juge d'instruction ? Un détenu peut-il être interdit de visite ? Les sanctions disciplinaires peuvent-elles faire l'objet d'un recours ? Pour quelles raisons peut-on demander une permission de sortie ? Ce sont quelques-unes des 550 questions auxquelles répond ce guide, le premier du genre en France. Destiné aux détenus et à leur famille, aux professions judiciaires, aux intervenants en milieu carcéral, aux militants et aux citoyens, ce livre n'est pas un manuel de procédure pénale. Il accompagne par un jeu de questions-réponses, l'intégralité du parcours carcéral de celui qui, condamné définitif ou détenu provisoire, est privé de liberté. Cinq étapes sont répertoriées : entrer en prison, être jugé, vivre en prison, faire respecter ses droits, sortir de prison. Ainsi de l'acte d'écrou au billet de sortie, chaque question est traitée de manière pragmatique : la règle de droit en vigueur est expliquée et confrontée avec son application au quotidien à travers des conseils pratiques et une analyse critique. L'exposé de situations personnelles, des extraits d'articles de presse, des données statistiques et historiques servent ensuite à illustrer la réponse juridique.